

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2026

Décision du 21 août 2026

08.2026-06	ADMINISTRATION GENERALE Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable - Devis relatif à l'intervention d'un archiviste pour la maintenance du classement des archives papier de Clisson Sèvre Maine Agglo
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant le besoin de Clisson Sèvre et Maine Agglo de procéder à la maintenance de ses archives physiques (papier),

Considérant que le Centre de gestion de Loire-Atlantique dispose d'un service Assistance Archives proposant la mise à disposition d'archivistes diplômés disposant d'une expertise et d'une technicité,

Considérant le devis ci-annexé,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : d'accepter le devis établi par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique pour une mission de maintenance du classement des archives papier, pour une durée de 72 heures de travail dans le courant du 1^{er} semestre 2027 au tarif de 50 € par heure effective de travail, soit un montant total de 3 600 € TTC.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal au compte 611 - 020-0.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »

Le 25/08/2026
Jérôme LETOURNEAU
Président

A Clisson



DEVIS - INTERVENTION D'UN-E ARCHIVISTE

Date d'émission : 29/05/2026

Suite à l'intervention en 2024 d'un archiviste du Centre de Gestion de Loire-Atlantique, la Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo sollicite une nouvelle intervention de l'archiviste afin de réaliser la maintenance du classement de ses archives papier.

DURÉE ET NATURE DE L'INTERVENTION

Selon le métrage de l'accroissement documentaire en attente de classement relevé par l'archiviste dans la salle d'archivage, une prochaine intervention d'une durée de **72 heures** serait à envisager, décomposée comme suit :

1/ Temps organisationnels et administratifs de la mission (forfait 3%)

2/ Travaux archivistiques :

- identification des archives à éliminer réglementairement avec rédaction d'un bordereau visé par le Directeur des Archives départementales (*enlèvement et destruction des archives à la charge de la collectivité*),
- classement de l'accroissement documentaire des services depuis la dernière intervention de l'archiviste (~15.05 mètres linéaires),
- cotation et conditionnement de toutes les archives classées (*fourniture des boîtes par la collectivité*),
- mise à jour de l'instrument de recherche des archives.

MAJORATION ÉVENTUELLE

En cas de difficultés techniques non prévisibles surgissant lors de la mission et générant un surcroît de travail, le CDG pourra facturer sans avenant ce travail supplémentaire, dans la limite de **10% du temps initial de l'intervention**. Au-delà de ces 10% ou en cas de métrage ou travaux complémentaires plus conséquents à mener nécessitant un ajustement à la hausse du temps d'intervention, un avenant sera soumis à la collectivité.

CALENDRIER

Selon les éléments de planning connus à ce jour, cette intervention serait réalisable par l'un-e de nos archivistes dans le **courant du 1^{er} semestre 2027**.

TARIF

Le tarif de la prestation est de **50€ par heure effective de travail au 1^{er} janvier 2026**. Il est modifiable chaque année par délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion.

Dans l'éventualité où la totalité de la prestation concernant la présente convention s'effectuerait sur plusieurs exercices, **le tarif appliqué sera celui correspondant au mois et année civile des heures effectuées**.

COÛT

Le coût initial de cette intervention est estimé à **3 600 €** :

72 heures x 50€ = 3 600 €

ENGAGEMENT

Si cette proposition vous convient, je vous saurais gré de bien vouloir renvoyer ce devis signé au Centre de Gestion **dans un délai d'un mois**, afin de prendre rang dans le planning de nos archivistes. Au-delà de ce délai, le CDG se réserve la possibilité de modifier les conditions proposées.

Une convention précisant la date exacte de l'intervention vous sera ensuite envoyée pour signature un à deux mois avant le début de l'intervention.

OBSERVATIONS DE LA COLLECTIVITÉ

☐ Travaux retenus/Phasage souhaité :

☐ Autre :

Date et signature :